

Volet : déconnexion du réseau pluvial

DESIMPERMEABILISATION DE 3 COURS D'ÉCOLES



Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : Alpes-Maritimes

Délégation : Marseille

Communes concernées : Nice

PRESENTATION DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE

MAIRIE DE NICE

5 rue de l'Hôtel de Ville
06364 NICE
04 97 13 20 00

MAITRE D'ŒUVRE

Direction des espaces verts

20 chemin des arboras,
06364 NICE
Numéro tel 04 97 25 49 00

CONTEXTE ET HISTORIQUE

La ville de Nice a un objectif de désimperméabiliser et végétaliser une vingtaine de cours d'écoles par an sur les 6 ans du mandat, soit environ 120 cours.

OBJECTIFS

- Désimperméabiliser les cours d'écoles de la ville
- Infiltrer les eaux pluviales
- Végétaliser les cours et lutter contre les îlots de chaleur

DESCRIPTION DES PROJETS

Les cours sont toutes désimperméabilisées à peu près de la même façon : **copeaux de bois, arbres, arbustes dont fruitiers, et potagers.**

La majeure partie de la surface des cours est déconnectée, bien que certaines zones restent parfois reliées au réseau, comme les terrains de sport ou les toitures. En effet, la ville souhaitait désimperméabiliser un grand nombre de cours différentes sans forcément revoir intégralement leur aménagement, afin de limiter les coûts et de répartir le budget sur un maximum de sites. Cela dit, l'objectif reste d'évoluer progressivement vers une déconnexion totale des cours.

Des surverses ont été gardées vers le réseau pluvial en cas de pluies fortes.



Au niveau de l'entretien des espaces, les arbres et les arbustes sont **arrosés pendant les 3 premières années** par du goutte-à-goutte, et des passages à la tonne à eau pour arroser avec de plus gros volumes les arbres pour assurer un bon développement racinaire en profondeur.

Les espaces ont besoin d'être ravitaillés en copeaux de bois environ tous les 3 ans.

Dans certaines cours a été mis en place du **béton drainant désactivé** (12 cm), avec environ **50 cm de ballast en-dessous**, permettant d'absorber un gros volume d'eau.



COUT TOTAL DES 3 COURS D'ÉCOLES

→ 300 072 €

DURÉE DU PROJET

→ Durant les vacances scolaires (entre 2 et 4 semaines)

PLAN DE FINANCEMENT

- Agence de l'eau : 175 050 €
- Autofinancement : 125 022 €

SURFACE TOTALE DECONNECTÉE DU RÉSEAU PLUVIAL STRICT PAR LES 3 COURS D'ÉCOLES

→ 1 905 m²

POINTS FORTS DES PROJETS

- Projets peu coûteux permettant d'apporter de la végétation, de l'ombrage, et d'infiltrer les eaux pluviales dans un maximum de cours d'écoles
- Aspect de sensibilisation des élèves et de la population

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Quelques craintes des équipes pédagogiques sur le fait que les enfants puissent se lancer des copeaux de bois ou se faire mal en sautant entre les rondins de bois installés, ou encore de voir des copeaux éparpillés dans le reste de la cour. Le retour d'expérience montre que les enfants jouent de la sorte avec les copeaux les premières semaines mais ils finissent par se lasser.
- Quelques problèmes d'entretien des potagers éducatifs selon les écoles et les équipes enseignantes

PERSPECTIVES

- La ville de Nice prévoit de continuer à désimperméabiliser d'autres cours d'écoles, au rythme d'une vingtaine de cours par an.